

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	:	XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230	
N° d'article (Kit)	:	200230	
N° d'article	:	<input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF'	200230-41
		supercompetent cells	
		pUC 18 DNA Control Plasmid	200231-42
		Beta Mercaptoethanol	210200-43

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	
Réactif analytique.	
<input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells	1 mL (5 x 0.2 mL)
pUC 18 DNA Control Plasmid	0.01 mL (0.1 ng/µl)
Beta Mercaptoethanol	0.025 mL (25 µL 1.42M)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Manufacturing GmbH & Co. KG
Hewlett-Packard-Str. 8
76337 Waldbronn
Allemagne
0800 603 1000

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : pdl-msds_author@agilent.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture) : CHEMTREC®: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit	:	<input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF'	Mélange
		supercompetent cells	
		pUC 18 DNA Control Plasmid	Mélange
		Beta Mercaptoethanol	Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Beta Mercaptoethanol

H312	TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4
H332	TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4
H315	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
H318	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1
H317	SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1
H412	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Composants de toxicité inconnue : XL1-Blue MRF' supercompetent cells
Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée inconnue : 1 - 10%
Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation inconnue : 10 - 30%

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : Beta Mercaptoethanol



Mention d'avertissement : XL1-Blue MRF' supercompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid
Beta Mercaptoethanol
Pas de mention d'avertissement.
Pas de mention d'avertissement.
Danger

Mentions de danger : XL1-Blue MRF' supercompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid
Beta Mercaptoethanol
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.
H312 + H332 - Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention : XL1-Blue MRF' supercompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid
Beta Mercaptoethanol
Non applicable.
Non applicable.
P280 - Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention : XL1-Blue MRF' supercompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid
Beta Mercaptoethanol
Non applicable.
Non applicable.
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage : XL1-Blue MRF' supercompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid
Beta Mercaptoethanol
Non applicable.
Non applicable.
Non applicable.

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Élimination	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non applicable. Non applicable. P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
Ingrédients dangereux	: <input checked="" type="checkbox"/> Beta Mercaptoethanol	- 2-Mercaptoéthanol
Éléments d'étiquetage supplémentaires	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Exigences d'emballages spéciaux		
Avertissement tactile de danger	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
2.3 Autres dangers		
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Mélange Mélange Mélange
-----------------------	--	-------------------------------

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Type
<input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells				
Glycérol	REACH #: Annexe V CE: 200-289-5 CAS: 56-81-5	≥10 - ≤25	Non classé.	[2]
Saccharose	REACH #: Annexe IV CE: 200-334-9 CAS: 57-50-1	≤10	Non classé.	[2]
Beta Mercaptoethanol 2-Mercaptoéthanol	CE: 200-464-6 CAS: 60-24-2	≤12	Acute Tox. 3, H301 Acute Tox. 2, H310 Acute Tox. 2, H330	[1]

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

			Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 2, H411 Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.
--	--	--	--

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Type

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
- [3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [5] Substance de degré de préoccupation équivalent
- [6] Divulgateur supplémentaire en vertu de la politique d'entreprise

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

<p>Contact avec les yeux :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells</p> <p>pUC 18 DNA Control Plasmid</p> <p>Beta Mercaptoethanol</p>	<p>Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.</p> <p>Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.</p> <p>Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin.</p>
<p>Inhalation :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells</p> <p>pUC 18 DNA Control Plasmid</p> <p>Beta Mercaptoethanol</p>	<p>Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.</p> <p>Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.</p> <p>Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une</p>

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Contact avec la peau	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	ceinture ou un ceinturon. Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longtemps. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.
Ingestion	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
Protection des sauveteurs	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le

RUBRIQUE 4: Premiers secours

bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Provoque de graves lésions des yeux. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Nocif par inhalation. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Ingestion	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmoiement rougeur
Inhalation	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Ingestion	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
	Beta Mercaptoethanol	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements spécifiques	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells	Pas de traitement particulier.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Pas de traitement particulier.
	Beta Mercaptoethanol	Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
	Beta Mercaptoethanol	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells	Aucun connu.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucun connu.
	Beta Mercaptoethanol	Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
	Beta Mercaptoethanol	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur. Cette substance est nocive pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.
Produits de combustion dangereux	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre composés halogénés oxyde/oxydes de métal
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Aucune donnée spécifique.
	Beta Mercaptoethanol	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers

: XL1-Blue MRF' supercompetent cells

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

pUC 18 DNA Control Plasmid

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Beta Mercaptoethanol

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: XL1-Blue MRF' supercompetent cells

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

pUC 18 DNA Control Plasmid

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Beta Mercaptoethanol

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

: XL1-Blue MRF' supercompetent cells

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

pUC 18 DNA Control Plasmid

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Beta Mercaptoethanol

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Pour les secouristes

: XL1-Blue MRF'
supercompetent cells

pUC 18 DNA Control
Plasmid

Beta Mercaptoethanol

approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: XL1-Blue MRF'
supercompetent cells

pUC 18 DNA Control
Plasmid

Beta Mercaptoethanol

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

: XL1-Blue MRF'
supercompetent cells

pUC 18 DNA Control
Plasmid

Beta Mercaptoethanol

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.4 Référence à d'autres rubriques : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Substance biologique potentiellement toxique. Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène. Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène. Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells	Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10
-----------------	--	--

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

pUC 18 DNA Control Plasmid

concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Beta Mercaptoethanol

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles.
Solutions spécifiques au secteur industriel	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non applicable. Non applicable. Non applicable.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
<input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells Glycérol Saccharose	Ministère du travail (France, 10/2016). Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives VME: 10 mg/m ³ 8 heures. Forme: aérosol Ministère du travail (France, 10/2016). Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives VME: 10 mg/m ³ 8 heures.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Procédures de surveillance recommandées

: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Manipuler comme étant un biohazard (Niveau de sécurité biologique 1). Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage

: Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes anti-éclaboussures chimiques et/ou écran facial. En cas de danger par inhalation, un respirateur facial intégral peut être exigé.

Protection de la peau

Protection des mains

: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.

Protection corporelle

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Autre protection cutanée

: Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection respiratoire** : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	: XL1-Blue MRF'	Liquide.
	supercompetent cells	
	pUC 18 DNA Control	Liquide.
	Plasmid	
Couleur	: XL1-Blue MRF'	Non disponible.
	supercompetent cells	
	pUC 18 DNA Control	Non disponible.
	Plasmid	
Odeur	: XL1-Blue MRF'	Non disponible.
	supercompetent cells	
	pUC 18 DNA Control	Non disponible.
	Plasmid	
Seuil olfactif	: XL1-Blue MRF'	Non disponible.
	supercompetent cells	
	pUC 18 DNA Control	Non disponible.
	Plasmid	
pH	: XL1-Blue MRF'	6.4
	supercompetent cells	
	pUC 18 DNA Control	7.5
	Plasmid	
Point de fusion/point de congélation	: XL1-Blue MRF'	Non disponible.
	supercompetent cells	
	pUC 18 DNA Control	0°C
	Plasmid	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: XL1-Blue MRF'	Non disponible.
	supercompetent cells	
	pUC 18 DNA Control	100°C
	Plasmid	
Point d'éclair	: XL1-Blue MRF'	Non disponible.
	supercompetent cells	
	pUC 18 DNA Control	Non disponible.
	Plasmid	
Taux d'évaporation	: XL1-Blue MRF'	Non disponible.
	supercompetent cells	
	pUC 18 DNA Control	Non disponible.
	Plasmid	
	: XL1-Blue MRF'	Non disponible.
	supercompetent cells	
	pUC 18 DNA Control	Non disponible.
	Plasmid	
	Beta Mercaptoethanol	Non disponible.

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Inflammabilité (solide, gaz)	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Pression de vapeur	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Densité de vapeur	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Densité relative	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Solubilité(s)	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Température de décomposition	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Viscosité	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Propriétés explosives	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Non disponible. Non disponible. Non disponible.

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Propriétés comburantes	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells	Non disponible.
	pUC 18 DNA Control Plasmid	Non disponible.
	Beta Mercaptoethanol	Non disponible.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
10.2 Stabilité chimique	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Le produit est stable. Le produit est stable. Le produit est stable.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
10.4 Conditions à éviter	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
10.5 Matières incompatibles	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
10.6 Produits de décomposition dangereux	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
<input checked="" type="checkbox"/> Beta Mercaptoethanol 2-Mercaptoéthanol	DL50 Voie cutanée DL50 Voie orale	Lapin Rat	200 mg/kg 244 mg/kg	- -

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
<input checked="" type="checkbox"/> Beta Mercaptoethanol Voie orale Voie cutanée Inhalation (vapeurs)	2440 mg/kg 2000 mg/kg 20 mg/l

Irritation/Corrosion

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
<input checked="" type="checkbox"/> Beta Mercaptoethanol 2-Mercaptoéthanol	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	2 milligrams	-

Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
<input checked="" type="checkbox"/> Beta Mercaptoethanol 2-Mercaptoéthanol	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

XL1-Blue MRF' supercompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid
Beta Mercaptoethanol

Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation.
Non disponible.

Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation

XL1-Blue MRF' supercompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid
Beta Mercaptoethanol

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

Nocif par inhalation.

Ingestion

XL1-Blue MRF' supercompetent cells
pUC 18 DNA Control Plasmid
Beta Mercaptoethanol

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Contact avec la peau	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Provoque de graves lésions des yeux.
<u>Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</u>		
Inhalation	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales
Contact avec la peau	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Contact avec les yeux	: XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Généralités	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.
Cancérogénicité	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF' supercompetent cells pUC 18 DNA Control Plasmid Beta Mercaptoethanol	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/ composant	LogP _{ow}	FBC	Potentiel
<input checked="" type="checkbox"/> Beta Mercaptoethanol 2-Mercaptoéthanol	-0.056	-	faible

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

Date d'édition/Date de révision : 21/12/2017

18/22

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.6 Autres effets néfastes : Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID / IMDG / IATA : Non réglementé.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC : Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de

: <input checked="" type="checkbox"/> XL1-Blue MRF'	Non applicable.
supercompetent cells	
pUC 18 DNA Control Plasmid	Non applicable.
Beta Mercaptoethanol	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

[certains articles dangereux](#)

Autres Réglementations UE

[Émissions industrielles \(prévention et réduction intégrées de la pollution\) - Air](#) : Référencé

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

Réglementations nationales

[Surveillance médicale renforcée](#) : Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

Australie	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Canada	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Chine	: Indéterminé.
Europe	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Japon	: Inventaire du Japon (ENCS) : Indéterminé. Inventaire du Japon (ISHL) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Malaisie	: Indéterminé.
Nouvelle-Zélande	: Indéterminé.
Philippines	: Indéterminé.
République de Corée	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Taïwan	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Thaïlande	: Indéterminé.
Turquie	: Indéterminé.
États-Unis	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Viêt-Nam	: Indéterminé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
 CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
 DNEL = Dose dérivée sans effet
 Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
 PNEC = concentration prédite sans effet
 RRN = Numéro d'enregistrement REACH

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Beta Mercaptoethanol Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H abrégées

Beta Mercaptoethanol H301 H310 H312 H315 H317 H318 H330 H332 H335 H411 H412	Toxique en cas d'ingestion. Mortel par contact cutané. Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Mortel par inhalation. Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	--

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Beta Mercaptoethanol Acute Tox. 2, H310 Acute Tox. 2, H330 Acute Tox. 3, H301 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Aquatic Chronic 2, H411 Aquatic Chronic 3, H412 Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335	TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 2 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 2 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 3 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3
---	--

Date d'édition/ Date de révision : 21/12/2017

Date de la précédente édition : 28/08/2015.

Version : 5

Avis au lecteur

Date d'édition/Date de révision : 21/12/2017

XL1-Blue MRF' Supercompetent Cells, Part Number 200230

RUBRIQUE 16: Autres informations

Exclusion de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.